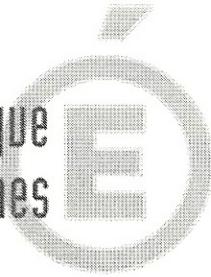


inspection académique  
Alpes-Maritimes

éducation nationale  
enseignement supérieur  
recherche



Nice, le 7 JUILLET 2010

L'Inspecteur d'Académie

à

Monsieur le directeur  
Centre de vacances GITE TONIC  
Chemin du collet du moulin

06850 SAINT AUBAN

Boulevard Slama  
BP 3001  
06201 Nice cedex 3

Téléphone  
04 93 72 63 00

Télécopie  
04 93 72 64 17

Mél  
ia06@ac-nice.fr

[www.ac-nice.fr/ia06](http://www.ac-nice.fr/ia06)

**DIVISION DES ELEVES  
ET DE L'ACTION  
EDUCATIVE**

**Bureau Vie scolaire**

Réf : SV/db/2009-2010

Affaire suivie par :  
Annick DURAND

Téléphone :  
04 93 72 63 37

Télécopie :  
04 93 72 63 61

Mél  
viescolaire06@ac-nice.fr

Monsieur le Directeur,

Après la visite du 9 octobre 2008 de notre Conseiller pédagogique départemental Monsieur AYME Patrick, j'ai l'honneur de vous confirmer l'inscription de l'établissement que vous dirigez au répertoire des structures autorisées à accueillir des élèves du premier degré en séjour avec nuitées, dans le cadre de la réglementation en vigueur (circulaire n° 99-136 du 21.09.1999 modifiée par les circulaires n° 2000-075 du 31.05.2000 et n° 2005-001 du 05.01.2005).

Le centre d'accueil peut recevoir :

Une classe élémentaire soit 37 élèves dont 1 maternelle de 20 élèves.

Le numéro d'inscription au répertoire départemental est le 06200609.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour l'Inspecteur d'Académie et par délégation,  
l'Inspectrice de l'Education nationale Adjointe,